

6.00 crédits

45.0 h + 15.0 h

Q1 et Q2

Enseignants	de Keukeleire Mathilde ;
Langue d'enseignement	Français
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Thèmes abordés	Le cours se penche sur le cadre légal de l'enseignement de la géographie en secondaire (S3 à S6) et la planification des apprentissages en géographie. Il s'agit de construire des séquences d'enseignement faisant appel à différentes méthodes et techniques d'enseignement et incluant les supports numériques et les supports spécifiques au cours de géographie. Le cours vise à former l'étudiant à concevoir des activités sur le terrain et les exploiter en classe mais également à élaborer des dispositifs d'évaluation des apprentissages. L'enseignement se réalise à partir d'exemples de situations d'apprentissage de la discipline. Ces situations couvrent l'ensemble du programme de géographie.
Acquis d'apprentissage	A la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant est capable de : Acquis d'Apprentissage au terme de l'unité d'enseignement Au terme de cette unité d'enseignement, les étudiant.e.s seront capables de : • maîtriser l'organisation des apprentissages de la géographie dans l'enseignement secondaire de S3 à S6 ; • de concevoir des situations d'apprentissage en fonction des élèves concernés et en lien avec les référentiels et les programmes ; 1 • d'explorer de nouvelles approches et outils pédagogiques disciplinaires, interdisciplinaires et numériques ; • de concevoir, mener et évaluer une sortie sur le terrain ; • d'élaborer des dispositifs d'évaluation des apprentissages (diagnostic, formative ou sommative) ; • d'identifier chez les élèves les représentations et conceptions spontanées initiales en vue de les prendre en compte et de les faire évoluer lors d'une séquence d'enseignement ; • d'adopter une attitude réflexive sur ses pratiques d'enseignement en s'appuyant sur des principes didactiques et pédagogiques ainsi que sur des recherches en éducation Contribution de l'unité d'enseignement au référentiel AA du programme Eu égard au référentiel de compétences du programme de formation initiale des enseignant.e.s en géographie, cette unité d'enseignement contribue au développement et à l'acquisition des compétences suivantes : AA3. Les compétences de l'organisateur et accompagnateur d'apprentissages dans une dynamique évolutive. AA.3.1. maîtriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ; AA.3.2. maîtriser les savoirs relatifs aux processus d'apprentissage, aux recherches sur les différents modèles et théories de l'enseignement ; AA.3.5. agir comme pédagogue au sein de la classe et au sein de l'établissement scolaire dans une perspective collective, notamment a# travers : 2 • AA.3.5.1. la conception et la mise en œuvre d'une démarche d'enseignement et d'apprentissage, comprenant des pratiques variées de nature a# renforcer la motivation et la promotion de la confiance en soi des élèves et à développer leur créativité# et leur esprit d'initiative et de coopération ; • AA.3.5.2. la conception, le choix et l'utilisation de supports didactiques, de manuels, de logiciels scolaires et d'autres outils pédagogiques ; • AA.3.5.3. la construction et l'utilisation de supports d'observation et d'évaluation, cette dernière étant spécifiquement à visée compréhensive et formative, favorisant la responsabilisation et la participation de l'élève dans ses apprentissages ; • AA.3.5.4. la conception et la mise en œuvre de pratiques de différenciation pédagogique, d'accompagnement personnalisé des élèves tenant compte de leurs acquis antérieurs, de leur profil d'apprenant et, s'il échet, de leurs besoins spécifiques et reposant notamment sur le co-enseignement ou la co-intervention pédagogique ; • AA.3.5.5. la mise en place d'activités d'apprentissage interdisciplinaires ;

	AA.3.6. maîtriser l'intégration des technologies numériques dans ses pratiques pédagogiques ; AA.3.7. prendre en compte l'éducation aux médias, l'EVRAS ainsi que le genre de manière transversale; AA.3.8. créer un cadre relationnel bienveillant pour faciliter la communication avec les élèves, leur entourage notamment familial, ainsi qu'avec les collègues ; AA.3.9. gérer le groupe-classe en situation éducative et pédagogique de manière stimulante, structurante et sécurisante AA4. Les compétences du praticien réflexif AA.4.1. lire de manière critique les résultats de recherches scientifiques en éducation et en didactique et s'en inspirer pour son action d'enseignement ainsi que s'appuyer sur diverses disciplines des sciences humaines pour analyser et agir en situation professionnelle ; AA.4.2. mener, individuellement et avec ses pairs, une observation et une analyse critique et rigoureuse de ses propres pratiques et de leur impact sur les élèves afin de réguler son enseignement et d'en faire évoluer les stratégies et conditions de mise en œuvre dans une perspective d'efficacité et d'équité ;
Modes d'évaluation des acquis des étudiants	L'évaluation est basée sur des travaux individuels et la présentation d'une séquence d'apprentissage. Étant donné les méthodes d'enseignement mises en place et les modes d'évaluation choisis, La présence régulière aux activités d'enseignement est obligatoire. L'absence à plus de trois activités consécutives ou à un total de cinq activités sera considérée comme une présence non régulière. En vertu de l'article 72 du règlement des examens et des études, le titulaire du cours se réserve le droit de demander au jury de s'opposer à l'inscription à l'examen relatif à son unité d'enseignement pour un.e étudiant.e dont la présence n'aura pas été régulière. De plus, ce.tte étudiant.e se fera refuser l'accès au stage d'enseignement LGEO2350. En effet, l'appropriation des contenus des séances constitue un pré(co-)requis indispensable à la bonne conduite des enseignements à réaliser en stage.
Méthodes d'enseignement	Les méthodes d'enseignement sont celles préconisées dans l'enseignement secondaire : cours magistraux, travaux de groupe, présentation d'étudiants, classes inversées... L'enseignement se base sur une participation active des étudiants lors des différents cours.
Contenu	Le cours sera partagé en différents blocs : • Le premier bloc couvrira les fondements de la didactique en géographie (finalités du cours de géographie scolaire, transposition et choix didactiques, etc.) mais aussi le cadre institutionnel (programmes et référentiels du cours de géographie au travers d'exemples de situations d'apprentissage). • Le deuxième bloc permettra aux étudiants d'appréhender la construction de séquences didactiques en géographie (méthodologie de conception, démarches pédagogiques, évaluations). • Le troisième bloc permettra d'aborder la pratique de terrain et les outils utilisés pour enseigner la géographie (découverte d'ArcGIS Online et autres supports numériques mais aussi les représentations cartographiques et l'organisation de sorties de terrain). • Le quatrième bloc évoquera la diversité des publics et gestion de classe. Durant ces différentes séances, les étudiants seront amenés à réaliser des exercices : • Exercices de construction de séquences d'enseignement : choix des points du programme à parcourir, choix des supports, formulation des objectifs... • Exercices d'organisation d'une activité de terrain • Exercice de création de dispositifs d'évaluation des apprentissages en Géographie • Etc.
Ressources en ligne	sur MoodleUCL, sigle LGEO2320
Bibliographie	• Sierra, P. (2023). La géographie : concepts, savoirs et enseignements - 3 éd. (3e éd.). Armand Colin. https://doi.org/10.3917/arco.sierr.2023.01 . • Merenne-Schoumaker, B. (2005). <i>Didactique de la Géographie. Organiser les apprentissages</i> . (Nouvelle édition d'un ouvrage publié au préalable chez Nathan). Bruxelles, Belgium: De Boeck. • Référentiel • Programmes d'enseignement du secondaire (tous réseaux confondus) • Manuels scolaires des différents éditeurs.
Autres infos	Enseignement complémentaire de celui de la didactique générale, à suivre en parallèle ou postérieurement à ce dernier. Cours obligatoire pour les étudiants des masters S4 et S5 en géographie.
Faculté ou entité en charge:	SC